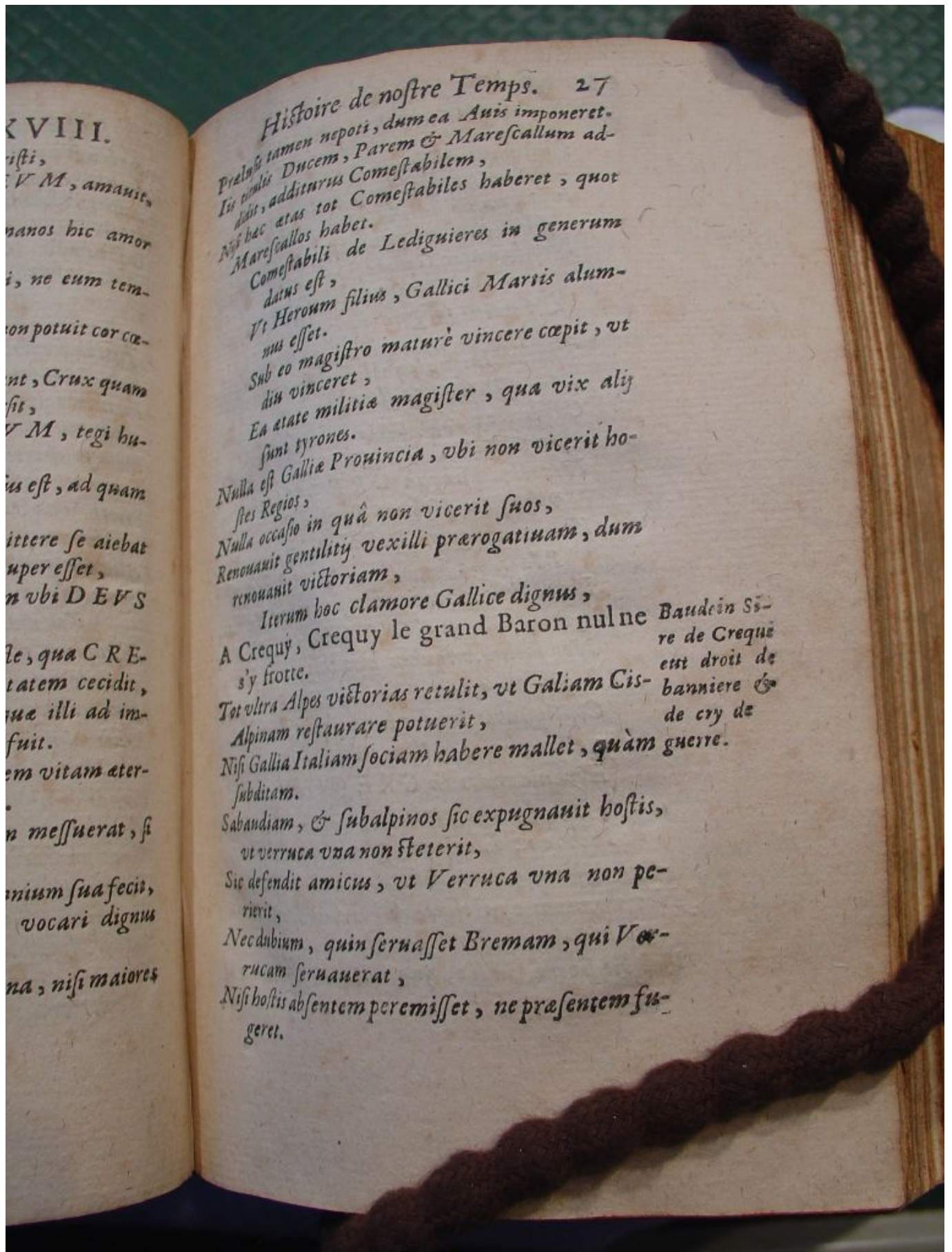


1638_027.jpg



Histoire de nostre Temps. 27

Præloq; tamen nepoti, dum ea Aus imponeret.
Iis tamen Ducem, Parem & Mareſcallum ad-
didit, additurus Comeſtabilem,
Nep; hac atas tot Comeſtabiles haberet, quot
Mareſcallos habet.

Comēſtabili de Lediguieres in generum
datus eſt,
Vt Heroum filius, Gallici Maris alum-
nus eſſet.

Sub eo magiſtro maturè vincere cœpit, ut
diu vinceret,
Ea atate militia magiſter, qua vix alij
ſunt tyrones.

Nulla eſt Gallia Provincia, ubi non vicerit ho-
ſtes Regios,
Nulla occaſio in quâ non vicerit ſuos,
Renouauit gentilitij vexilli prærogatiuam, dum
renouauit victoriam,

Iterum hoc clamore Gallice dignus,
A Crequy, Crequy le grand Baron nul ne
ſ'y frocte.

Tot ultra Alpes victorias retulit, ut Galiam Cis-
Alpinam reſtaurare potuerit,
Niſi Gallia Italiam ſociam habere mallet, quàm
ſubditam.

Sabandiam, & ſubalpinos ſic expugnavit hoſtis,
ut verruca una non ſteterit,

Sic defendit amicus, ut Verruca una non pe-
ririt,

Nec dubium, quin ſeruaffet Bremam, qui Ver-
rucam ſeruauerat,

Niſi hoſtis abſentem peremiſſet, ne præſentem fu-
geret.

Baudouin Sire
de Crequy
eut droit de
banniere &
de cry de
guerre.

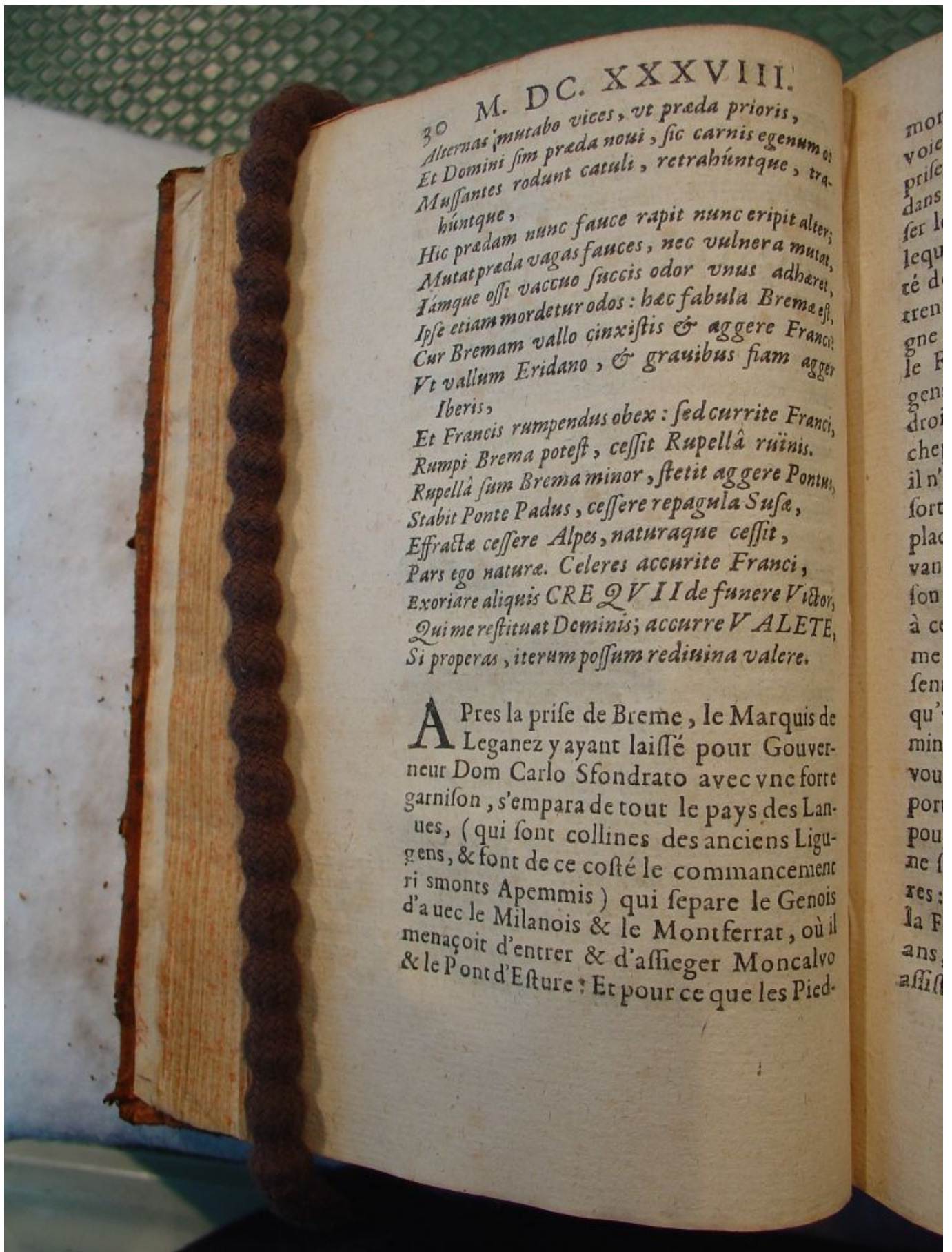
1638_028.jpg



1638_029.jpg



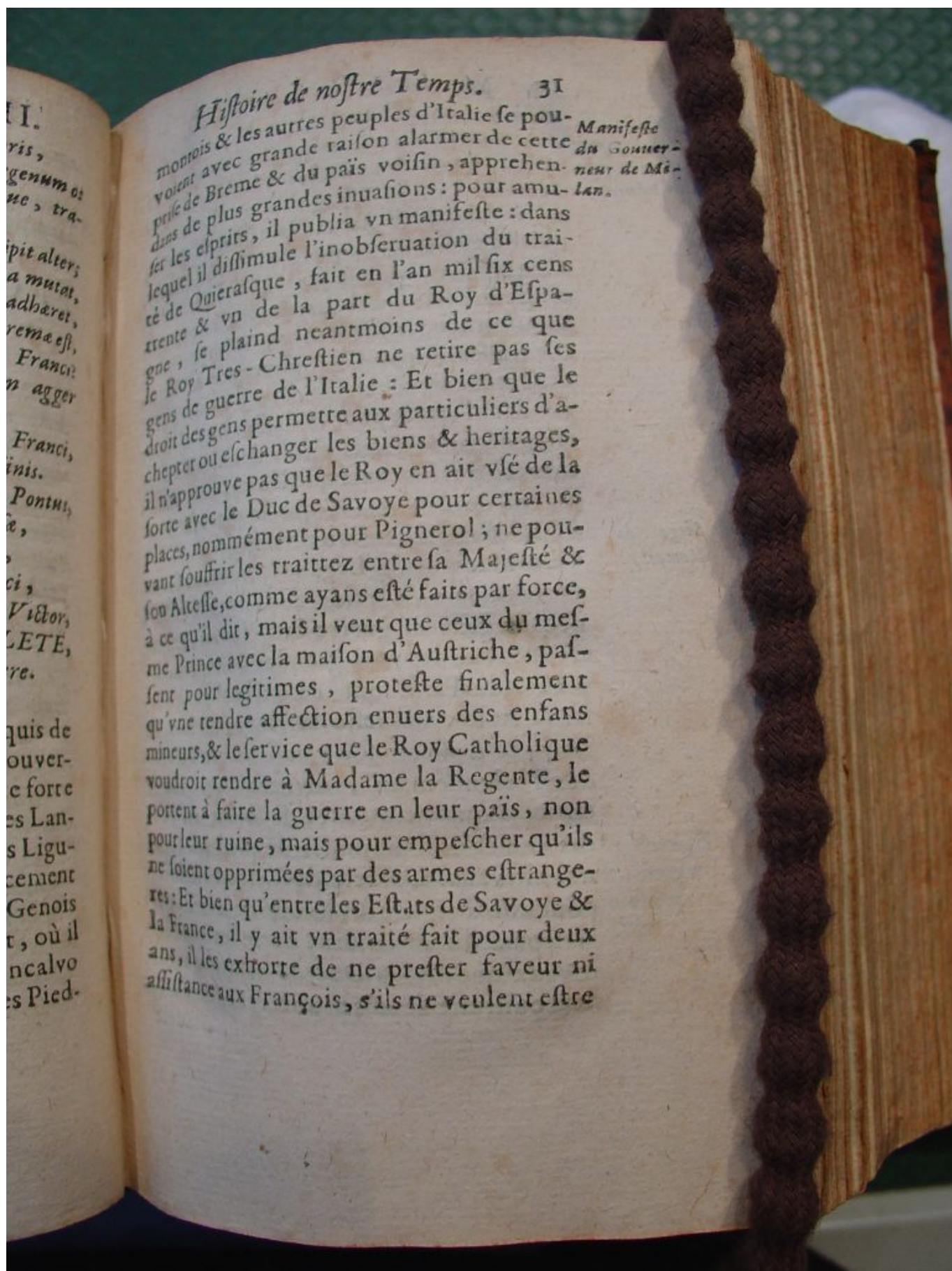
1638_030.jpg



30 M. DC. XXXVIII.
*Alternas mutabo vices, ut prada prioris,
Et Domini sim prada noui, sic carnis egenum os
Mussantes rodunt catuli, retrahuntque, tra-
huntque,
Hic pradam nunc fauce rapit nunc eripit alter;
Mutat prada vagas fauces, nec vulnera mutat,
Iamque ossi vacuo succis odor vnus adhaeret,
Ipse etiam mordetur odos: hac fabula Brema est.
Cur Bremam vallo cinxistis & aggere Franco:
Vt vallum Eridano, & grauibus fiam agger
Iberis,
Et Francis rumpendus obex: sed currite Franci,
Rumpi Brema potest, cessit Rupellâ ruinis.
Rupellâ sum Brema minor, stetit aggere Pontus,
Stabit Ponte Padus, cessere repagula Susa,
Effracta cessere Alpes, naturaque cessit,
Pars ego natura. Celeres accurrite Franci,
Exoriare aliquis CRE QVII de funere Victor,
Qui me restituat Dominis; accurre VALETE,
Si properas, iterum possum rediuisa valere.*

A Pres la prise de Breme, le Marquis de Leganez y ayant laissé pour Gouverneur Dom Carlo Sfondrato avec vne forte garnison, s'empara de tout le pays des Lanues, (qui sont collines des anciens Liguriens, & font de ce costé le commencement des monts Apennins) qui separe le Genois d'auec le Milanois & le Montferrat, où il menaçoit d'entrer & d'assiéger Moncalvo & le Pont d'Esture: Et pour ce que les Pied-

1638_031.jpg

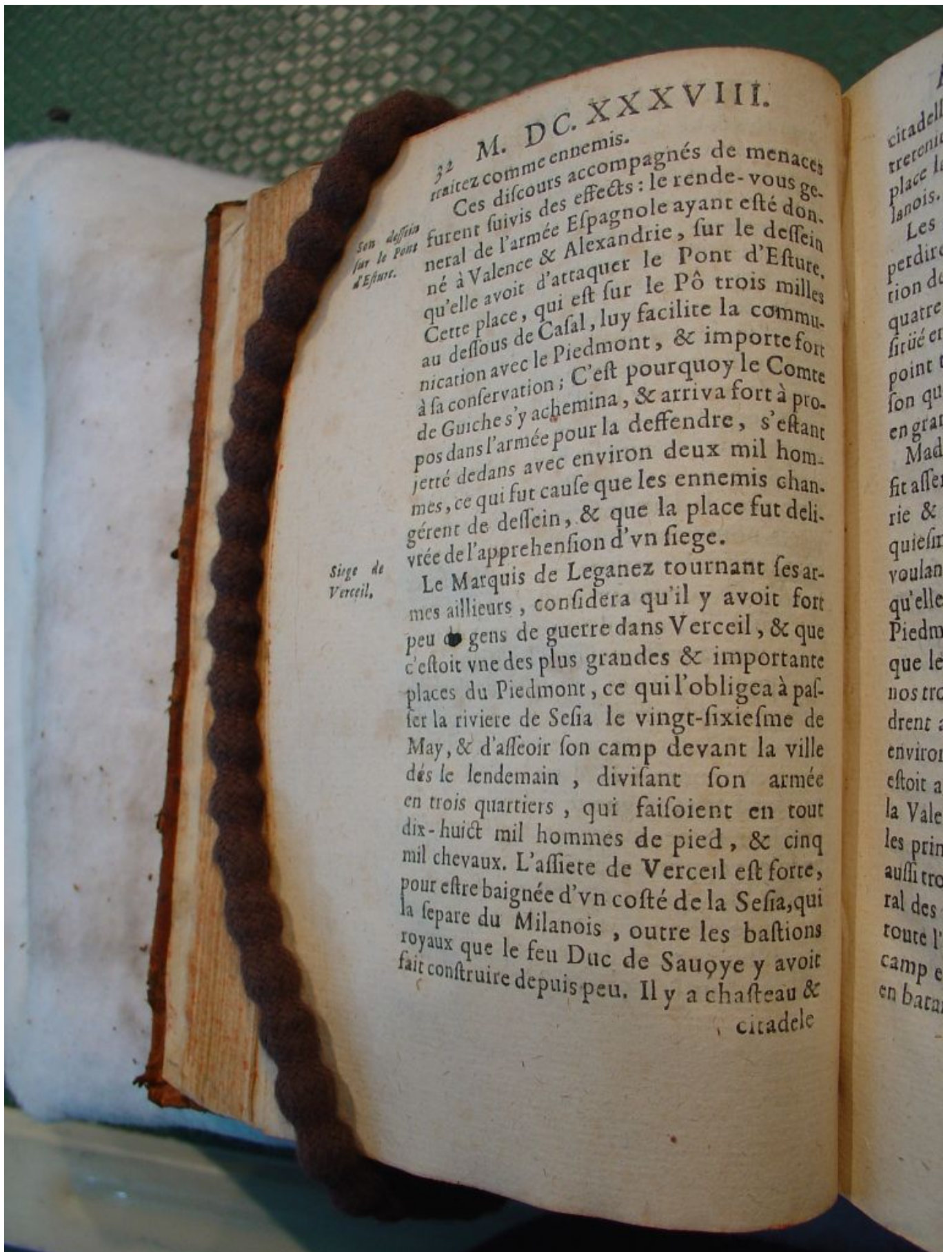


Histoire de nostre Temps. 31
montois & les autres peuples d'Italie se pou-
voient avec grande raison alarmer de cette
prise de Breme & du pais voisin, apprehen-
dans de plus grandes inuasions: pour amu-
ser les esprits, il publia vn manifeste: dans
lequel il dissimule l'inobservation du trai-
té de Quierasque, fait en l'an mil six cens
trente & vn de la part du Roy d'Espa-
gne, se plaind neantmoins de ce que
le Roy Tres-Chrestien ne retire pas ses
gens de guerre de l'Italie: Et bien que le
droit des gens permette aux particuliers d'a-
chepter ou eschanger les biens & heritages,
il n'approuve pas que le Roy en ait vsé de la
sorte avec le Duc de Savoye pour certaines
places, nommément pour Pignerol; ne pou-
vant souffrir les traittez entre sa Majesté &
son Altesse, comme ayans esté faits par force,
à ce qu'il dit, mais il veut que ceux du mes-
me Prince avec la maison d'Austriche, pas-
sent pour legitimes, proteste finalement
qu'une tendre affection enuers des enfans
mineurs, & le service que le Roy Catholique
voudroit rendre à Madame la Regente, le
portent à faire la guerre en leur pais, non
pour leur ruine, mais pour empescher qu'ils
ne soient opprimés par des armes estrange-
res: Et bien qu'entre les Estats de Savoye &
la France, il y ait vn traité fait pour deux
ans, il les extorste de ne prester faveur ni
assistance aux François, s'ils ne veulent estre

*Manifeste
du Gouver-
neur de Mi-
lan.*

I.
ris,
genm os
ue, tra-
pit alter;
a mutas,
adheret,
vema est,
Franci:
n agger
Franci,
inis.
Pontus,
e,
ci,
Victor,
LETE,
re.
quis de
ouver-
e forte
es Lan-
s Ligu-
cement
Genois
t, où il
ncalvo
es Pied-

1638_032.jpg



1638_033.jpg



Histoire de nostre Temps. 33

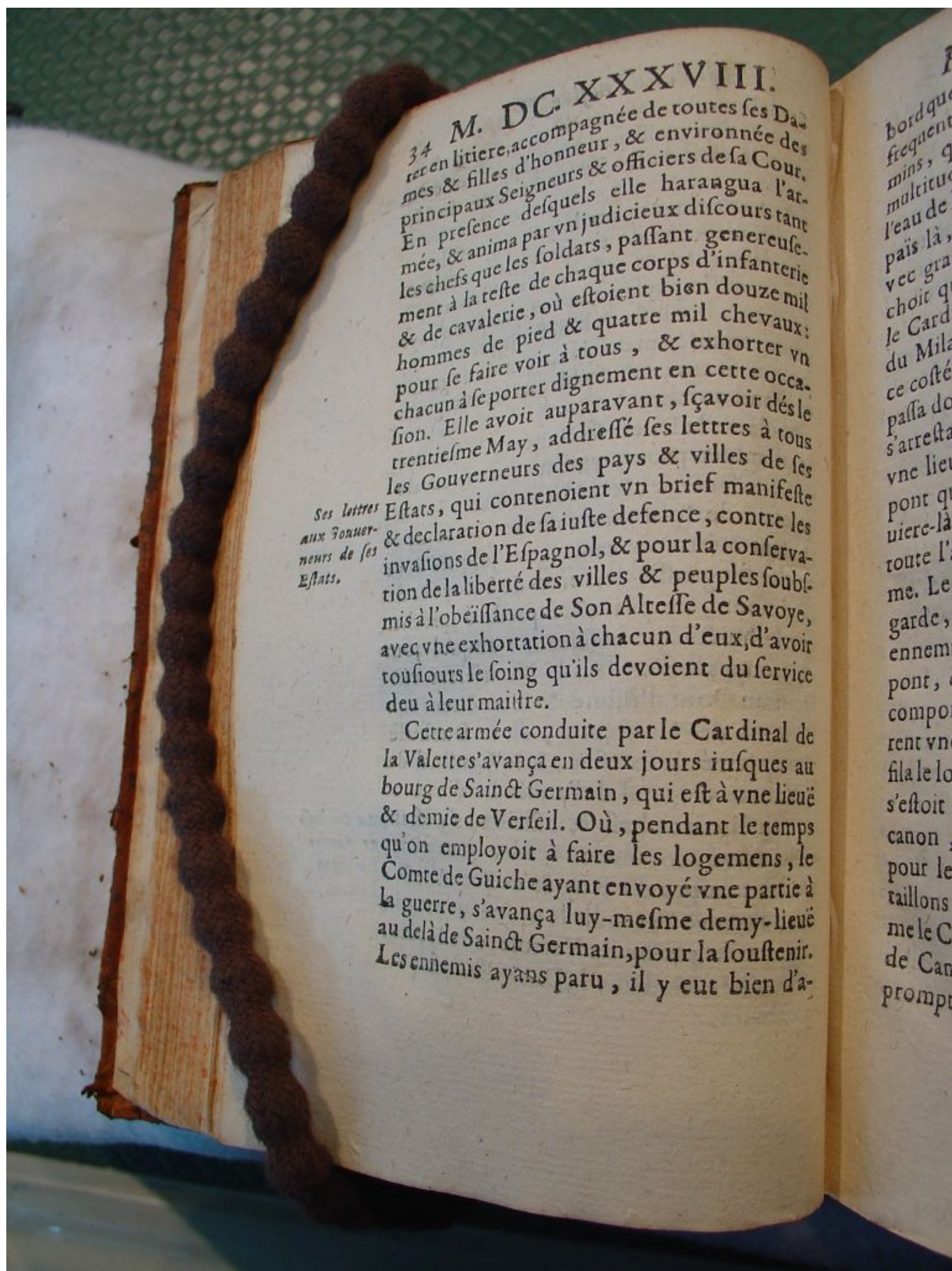
citadelle, où le Duc avoit accoustumé d'entretenir vne grosse garnison, appellant cette place la clef de ses Estats du costé du Milanois.

Les ennemis ayans le pais favorable ne perdirent point de temps à la circonuallation de la ville, & y firent travailler trois à quatre mille paysans de la Lomeline (pays situé entre le Giesin & la Sefia:) qui ne furent point troublés ni du dehors ni de la garnison qui se trouvoit foible, & les assiegeans en grand nombre.

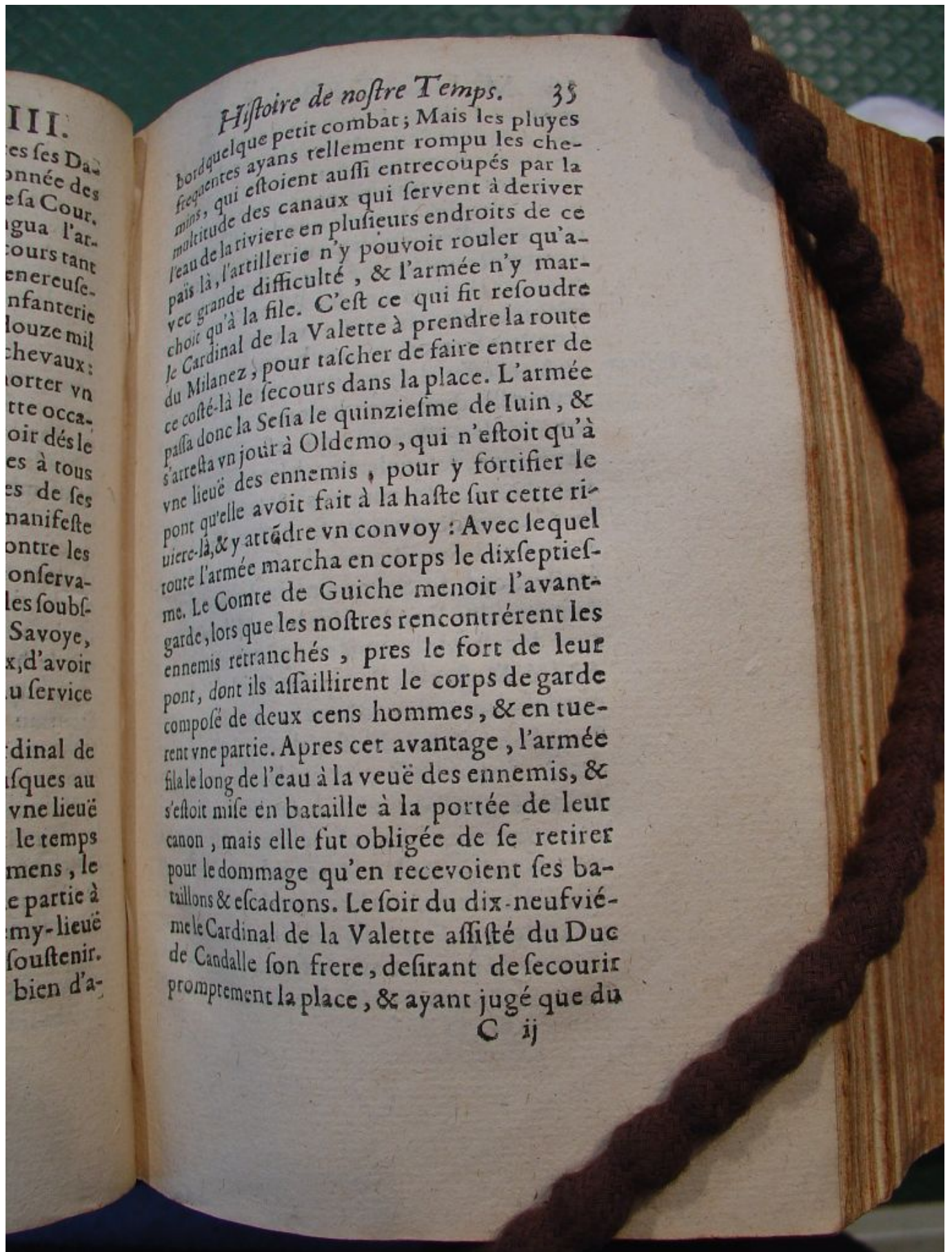
Madame la Duchesse Regente de Savoye, fit assembler promptement toute sa cavalerie & infanterie, & partit de Turin le cinquiesme de Iuin: mais nostre armée ne se voulant mettre en campagne jusques à ce qu'elle fut grosse des forces de Savoye & de Piedmont, ne pût estre presté à marcher que le huitiesme ensuiuant: auquel jour nos troupes logées dans le Montferat vindrent au Pont d'Esture, & se rendirent aux environs de Crescentin, où la Duchesse estoit arrivée le sixiesme, & le Cardinal de la Vallette General de l'armée d'Italie, avec les principaux chefs & officiers, s'y estant aussi trouvé, comme au rendez-vous general des troupes du Roy & de Son Altesse: toute l'armée se rendit le neufiesme pres du camp en la plaine de Vertole, où elle parut en bataille. Madame la Duchesse s'y fit por-

La Duchesse de Savoye harangue l'armés.

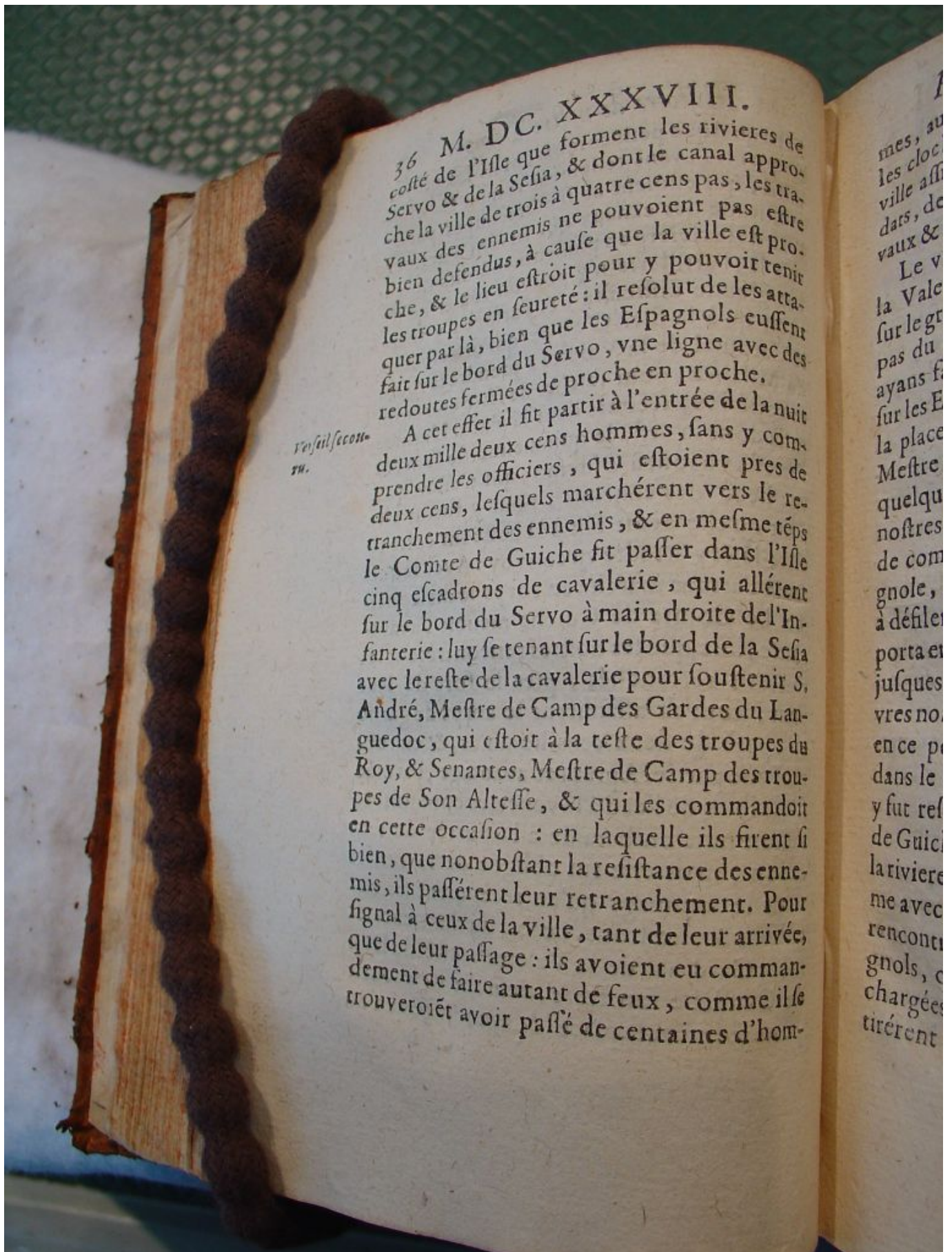
1638_034.jpg



1638_035.jpg



1638_036.jpg



le second
ru.

36 M. DC. XXXVIII.

costé de l'Isle que forment les rivières de Servo & de la Sefia, & dont le canal approche la ville de trois à quatre cens pas, les traveaux des ennemis ne pouvoient pas estre bien defendus, à cause que la ville est proche, & le lieu estroit pour y pouvoir tenir les troupes en seureté: il resolut de les attaquer par là, bien que les Espagnols eussent fait sur le bord du Servo, vne ligne avec des redoutes fermées de proche en proche.

A cet effet il fit partir à l'entrée de la nuit deux mille deux cens hommes, sans y commander les officiers, qui estoient pres de deux cens, lesquels marchèrent vers le retranchement des ennemis, & en mesme téps le Comte de Guiche fit passer dans l'Isle cinq escadrons de cavalerie, qui allèrent sur le bord du Servo à main droite del'Infanterie: luy se tenant sur le bord de la Sefia avec le reste de la cavalerie pour soustenir S. André, Mestre de Camp des Gardes du Languedoc, qui estoit à la teste des troupes du Roy, & Senantes, Mestre de Camp des troupes de Son Altesse, & qui les commandoit en cette occasion: en laquelle ils firent si bien, que nonobstant la résistance des ennemis, ils passèrent leur retranchement. Pour signal à ceux de la ville, tant de leur arrivée, que de leur passage: ils avoient eu commandement de faire autant de feux, comme il se trouveroient avoir passé de centaines d'hom-

mes, au
les clo
ville aff
dats, de
vaux &
Le v
la Vale
sur le gr
pas du
ayans f
sur les E
la place
Mestre
quelqu
nostres
de com
gnole,
à défile
porta et
jusques
vres no
ence p
dans le
y fut ref
de Guic
la riviere
me avec
rencont
gnols, c
chargées
tirèrent

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan